



Ézanville, le 19 septembre 2024

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira en Mairie le :

Le Jeudi 26 Septembre 2024 à 20h30

La séance sera retransmise en direct sur la page facebook de la ville :

<https://www.facebook.com/villedezanville95460>

ORDRE DU JOUR

Election du secrétaire de séance.

Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 juin 2024.

FINANCES

- 1 - Créances admises en non-valeur – Créances irrécouvrables
- 2 - Correction sur exercices antérieurs – Rattrapage d'amortissement
- 3 – Demande des subventions pour la construction d'un Pôle Culturel et ses équipements.

URBANISME

- 4 - Contrat de mixité sociale pour la période triennale 2023-2025 entre la Commune, l'EPFIF, et la CAPV – Autorisation de signature
- 5 - Acquisition amiable par la Ville d'une parcelle de terrain cadastrée ACn°17, sise 8 rue des Orangistes, appartenant aux héritiers MAILLARD

AFFAIRES GENERALES

- 6 - Tarifs des concessions et redevances funéraires pour l'année 2025

RESSOURCES HUMAINES

- 7 - Plan de Formation 2024

RAPPORT D'ACTIVITES

- 8 - Communication du Rapport d'activités annuel 2023 du CCAS

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Eric BATTAGLIA
Maire d'Ézanville



- ✓ Pour le respect des règles sanitaires, en raison de l'épidémie de la Covid-19
- Le port d'un masque ou d'une visière est recommandé pour les personnes fragiles